BUREAU D'ETUDES

VIRELIZIER

SAINT-PONS – 34

CONSOLIDATION DE SAUVEGARDE

DE 2 IMMEUBLES RUE VILLE NEUVE

DESCRIPTIF SOMMAIRE – QUANTITATIF ESTIMATIF

LOT N° 1
DEBLAIEMENT DU CHANTIER
ET SECURISATION FACADE CENTRALE

JUIN 2003

CARCASSONNE 11000 - 46, Rue Pierre Germain - Tél. 04 68 25 50 50 - Fax : 04 68 71 33 29
NARBONNE 11100 - 10, Rue Kléber - RDC - Tél. 04 68 42 22 02 - Fax : 04 68 41 78 73
Email : bet@virelizier.fr
SARL au Capital de 15 244,90 € - RCS Carcassonne - SIRET : 412 924 631 00010 - APE : 742 C

Lot 1 – Déblaiement du chantier et sécurisation façade centrale

(voir repérage des travaux sur schémas joints)

	Désignation	U	Qté	PU HT	Total HT
1	• Installation de chantier. • Occupation de voirie. • Constats d'huissier des mitoyens. • Etaiements provisoires pour éviter tout danger avant travaux.	Ens	1		
2	Accès à l'intérieur de la cour centrale : a) Démolition porte-fenêtre du RdC immeuble ouest ; création d'une fermeture en planches bois constituant une palissade pour obturer l'ouverture pendant chantier et après. (conserver dormant) b) Création d'une ouverture dans refend de l'immeuble ouest mitoyen avec la cour (largeur 1.20m, hauteur 2.10m environ) pour passage petits engins de chantier : - Etaiement ; saignée d'un côté sur mur à l'emplacement du linteau et mise en place d'un linteau bois (ex. chêne de récupération) avec calage de la maçonnerie supérieure sur le linteau. - Etaiement du linteau ; saignée sur l'autre moitié du mur et mise en place de l'autre linteau bois avec calage de la maçonnerie supérieure sur ce linteau. - Enlèvement de la maçonnerie inférieure. Calage de la maçonnerie en tableaux (finition lot 2 après enlèvement des gravois).(conserver huisserie)	Ens Ens	1 1		
3	• Sécurisation du mur de refend entre la partie centrale et l'immeuble Est. Pour éviter tout danger, il est nécessaire avant tous travaux dans la cour que les parties les plus instables de ce mur soient démolies ; pour ce, il nous semble nécessaire : a) Caler les poutres principales et enlever les planchers cassés de l'immeuble côté Est .Découvrir moitié de toit affaissée (entreposer tuiles si possible sur partie conservée, récupérer autant que possible les lauzes). b) Avant toute démolition de mur de refend, la façade sera butonnée contre la maison voisine (demande d'autorisation du voisin et de voirie à la municipalité) . et (ou) disposer des câbles permettant l'amarrage du mur de façade sur la partie arrière du mur de refend côté cour intérieure, l'ancrage de ces câbles pourra se faire sur des profilés métalliques transversaux. ; dépose après réfection du mur de refend par lot n° 2 c) Démolition du mur dont le basculement est trop important et présente un danger (40 m² environ) ; au fur et à mesure de la démolition du mur, disposer des buttons bois de telle façon que le mur de façade soit calé. Conserver consoles bois de la cheminée.	Forf	1		
4	Démolition des autres parties de maçonnerie: a) Pilier central + poutres + murs de refend centraux b) Pans de mur en fond de cour côté Est et arrière Laisser contreforts en maçonnerie pour calage de la partie du murconservé (partie basse + large que partie haute avec fruit sur la partie découpée)	Forf	1		

Lot 1 – Déblaiement du chantier et sécurisation façade centrale

	Désignation	U	Qté	PU HT	Total HT
5	Stabilisation de la façade dans sa partie centrale : a) Pour la mise en place du profilé, prévoir l'étaiement de la façade et éventuellement la réalisation d'une plate-forme à l'aide des décombres, et tous les échafaudages nécessaires. b) Trous dans maçonnerie de mur de refend de part et d'autre et calage par maçonnerie de pierres après mise en place. c) Fourniture et mise en place d'un profilé métal HEA 200 pour calage de la façade. d) Tirants d'ancrage de part et d'autre des 2 murs de refend. Mise en place de tirants d'ancrage diam. 25 avec filetage aux extrémités. Ces tirants disposés de part et d'autre des murs seront légèrement encastrés dans la maçonnerie, fixés sur le profilé d'accrochage de la façade par boulonnage et ancrés en partie arrière de l'immeuble sur des UPN disposés et calés dans des trous traversant la maçonnerie e) Accrochage de la façade sur le profilé métallique : - Trous au fleuret dans maçonnerie. - Decoupage de l'enduit extérieur au droit des plaques d'ancrage. - Mise en œuvre des plaques sur mortier frais avant serrage. - Raccordement par enduit grillagé au-dessus des plaques.	Forf U U ml u	1 2 1 environ330 8		
6	Evacuation du chantier de tous les décombres. a) Tri des pierres (y compris lauzes, poutres...) réutilisables notamment pour la construction du mur en maçonnerie et stockage sur chantier dans une (ou des) zone qui ne gêne pas les travaux futurs. b) Chargement des déblais à évacuer sur camion (environ 200 m3). c) Transport à la décharge publique avec droit éventuel à la décharge. En cas de difficulté un terrain pourra être mis à disposition à 10 km du chantier	Forf	1		
7	Création en sol de petits fossés d'écoulement des eaux pluviales vers la rue ou la fosse.	Forf	1		
	MONTANT TOTAL HT **TVA 19.60 %** **MONTANT TOTAL TTC**				

PJ : schémas de principe de renfort (pages 1 et 2).

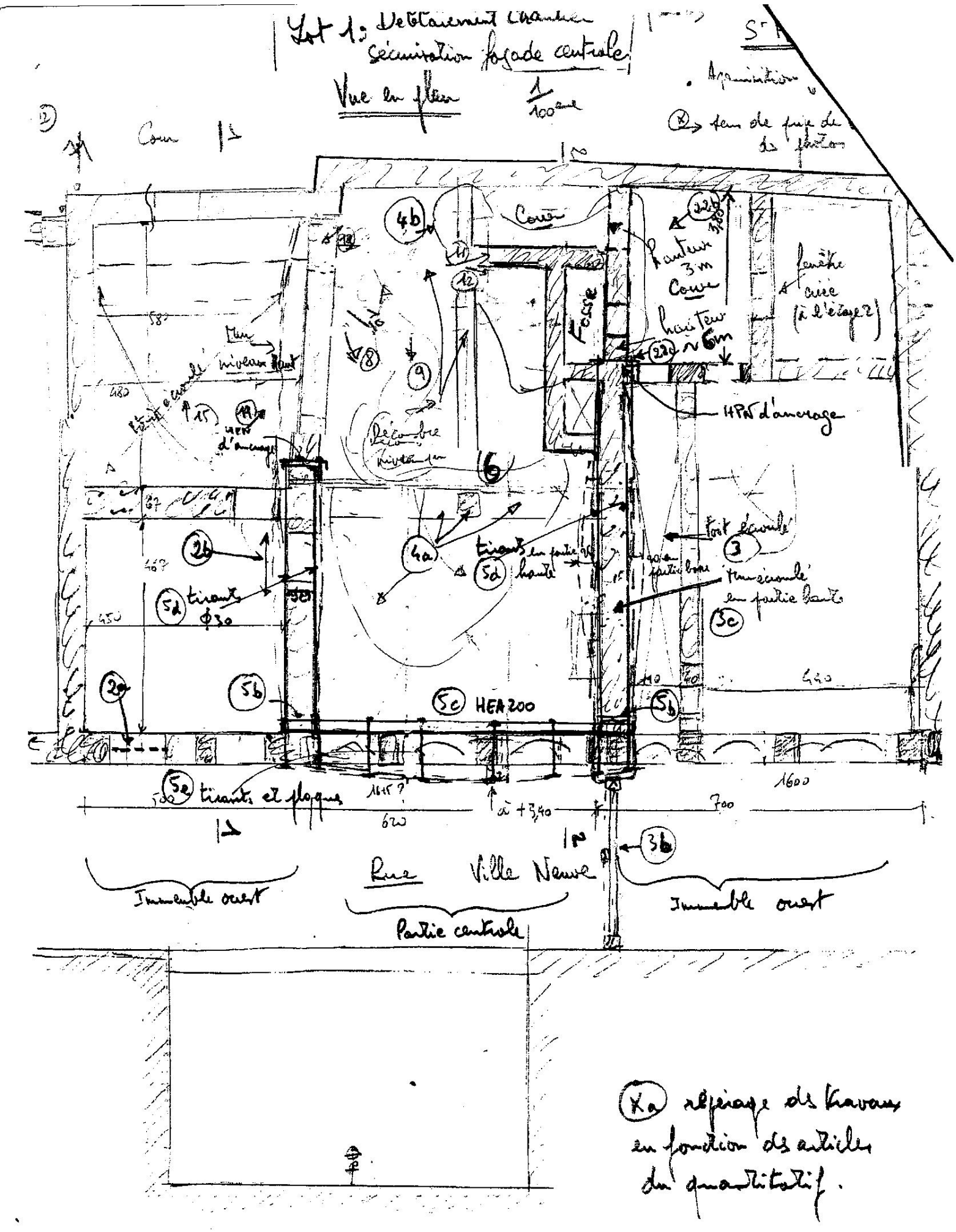

(Xa) repérage des travaux en fonction des articles du quantitatif.

Déroulement chantier
Séquence façade rue

Coupe 2.2

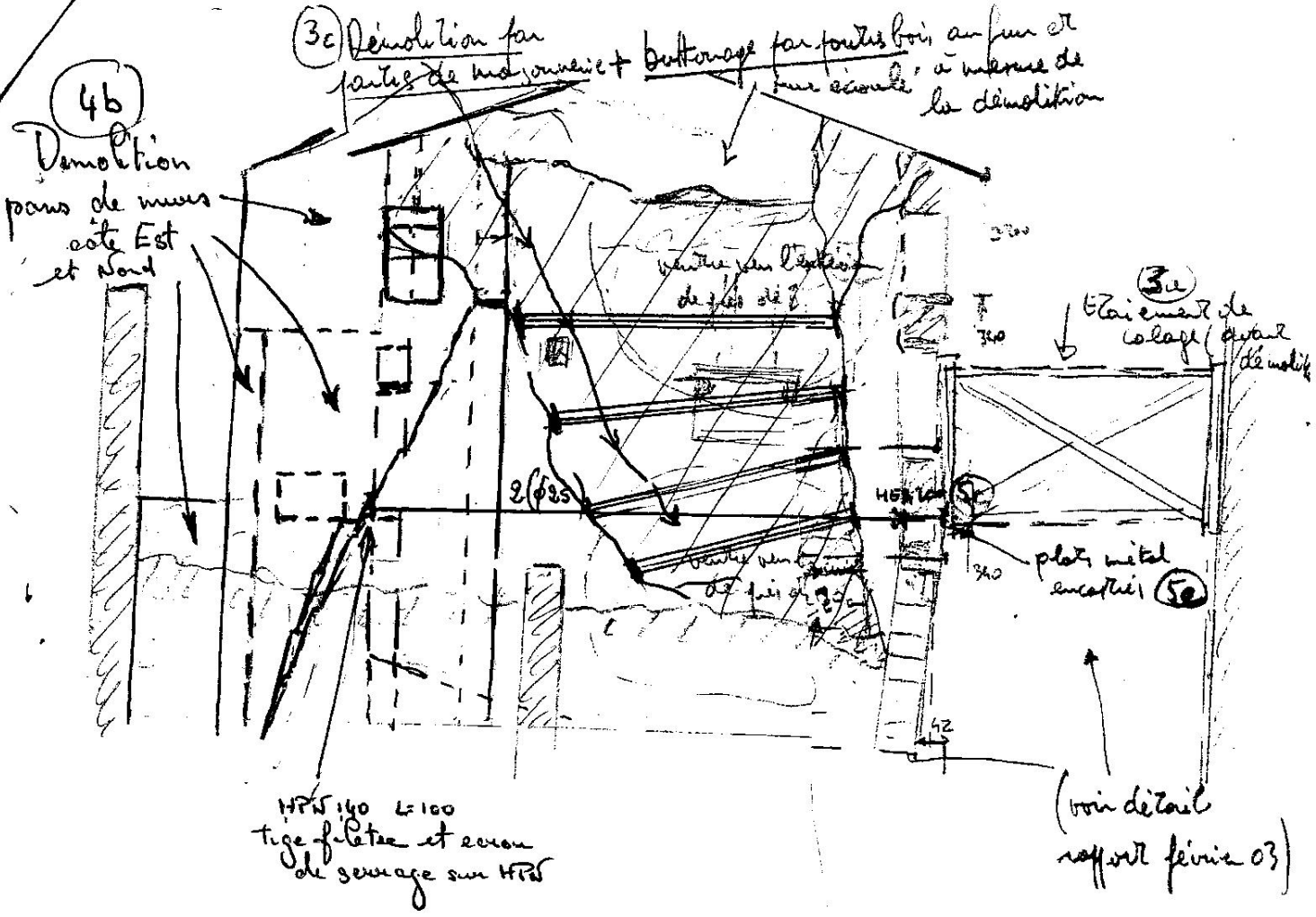

Coupe 2.2

Démolition et reconstruction
Voir coupe lot 2

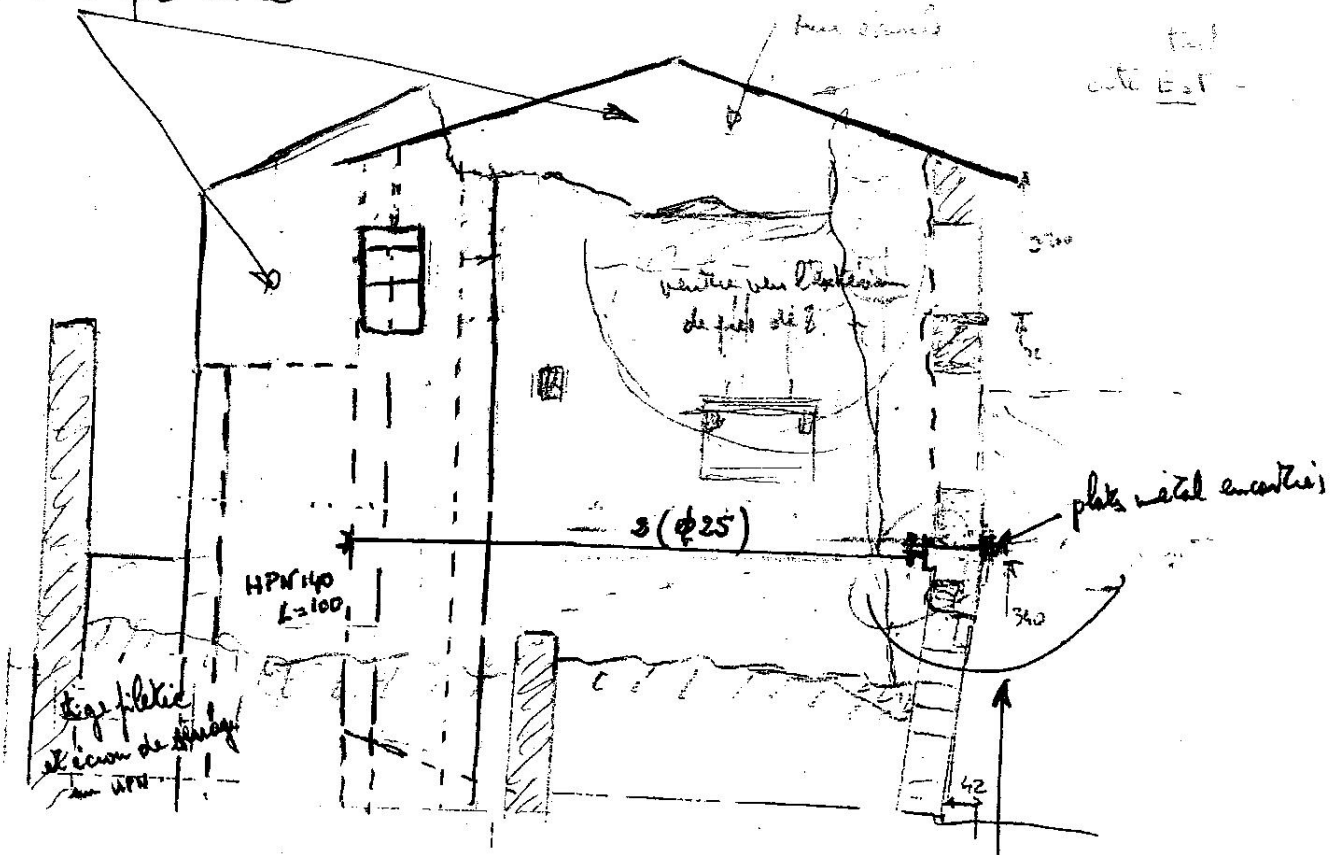
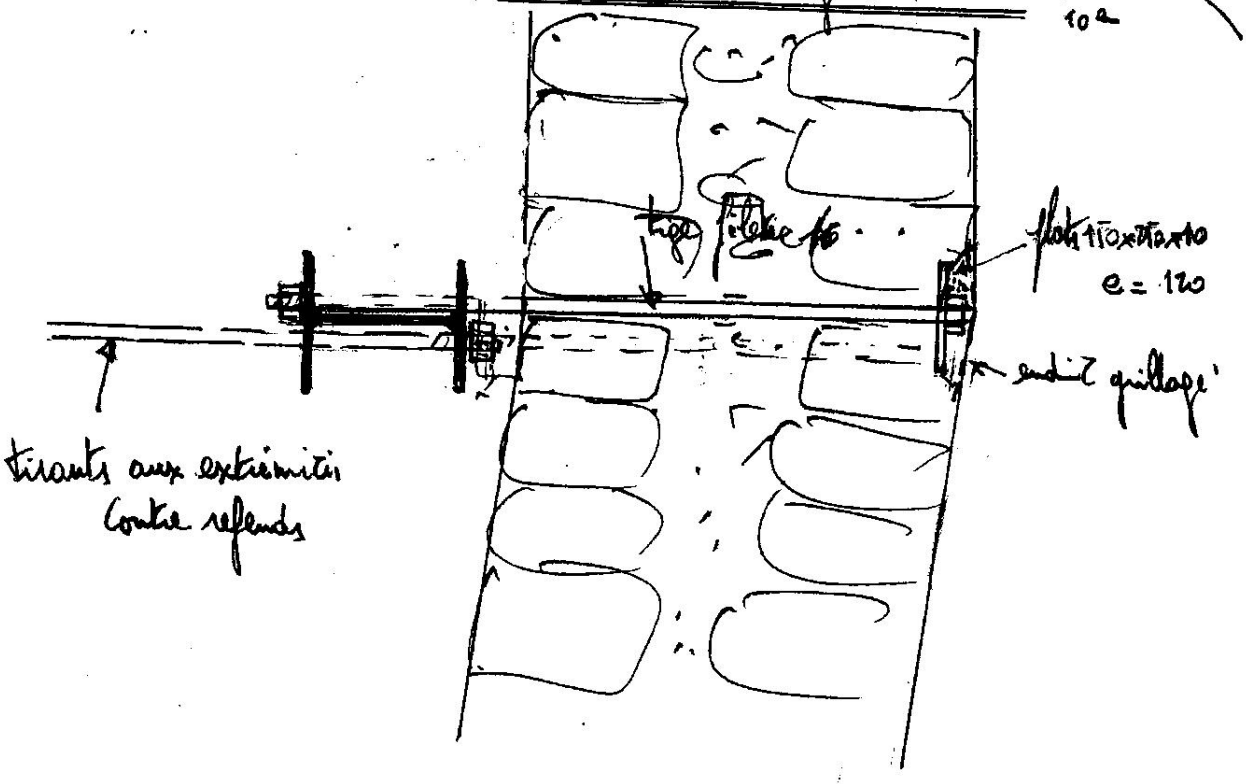
Détail d'ancrage : Echelle : 1/10e